

Avis à toutes les familles des élèves de 4ème du collège.

vous trouverez ci-dessous des informations qui concernent la reprise des cours à compter du 3 mai 2021. Ces dernières viennent compléter l'information précédente.

- **De bons gestes à prendre :**

Afin de ne pas remettre en question l'ensemble des gestes barrières qui nous protègent les uns et les autres, merci à chaque famille de prévoir une gourde ou bouteille d'eau par enfant. Merci également de veiller à ce que chacun comprenne que cette gourde ou bouteille doit être personnelle : il convient donc de ne pas la prêter avec ou sans contact avec la bouche !

- **Prélèvement « cantine » :**

Pour information, les prélèvements prévus fin avril seront reportés fin mai 2021. Ces derniers prendront en compte les remises d'ordre en lien avec le contexte sanitaire et les décisions gouvernementales prises depuis avril 2021.

- **Les « devoirs faits » sont maintenus :**

- Niveau 4^{ème} : les lundis de 12h30 à 13h30 (lorsque les élèves sont en présentiel)

Pour s'inscrire ou se désinscrire, le responsable légal doit en faire la demande par écrit (carnet de correspondance). L'élève doit ensuite se rendre à la direction pour valider cette demande auprès de Mme DAMAN (Principale Adjointe).

- **PIX NIVEAUX 4^{ème} :**

L'ensemble des élèves de 4ème devrait avoir clôturé la première campagne qui consiste à créer et démarrer son parcours personnalisé d'acquisition des compétences numériques. Si tel n'est pas le cas, l'élève doit se rapprocher de son professeur de technologie pour y remédier.

- **Orientation post 4^{ème} :**

Les dossiers de demande de 3^{ème} Prépa-Métiers seront à transmettre avant le 22 mai pour que ces dossiers soient étudiés en commission.

Les familles concernées seront donc contactées pour finaliser le dossier de chaque élève : l'élève devra motiver sa demande par écrit et le responsable légal compléter et signer le formulaire qui comportera l'avis du professeur principal, du la psychologue de l'éducation nationale et du Principal ou de la Principale Adjointe.

- **Dispositif « Préfets 2021-2022 : être attentif aux autres (ASTREE)» pour nous élèves des niveaux 4^{ème}**

Afin de former et de préparer au mieux nos élèves, il sera prévu un temps de formation pour les élèves volontaires du niveau 4^{ème} qui souhaitent devenir « Préfet » pour l'année scolaire 2021-2022 et pouvoir ainsi accompagner les futurs élèves de sixième, comme eux même en ont bénéficié lorsqu'ils étaient en 6^{ème}.

Les élèves volontaires seront attendus le vendredi 21 mai au CDI à 15h30 pour leur première formation avec Mme DESBOS et Mme QUADRINI.

Un passage de relais entre les Préfets 2020-2021 et les Préfets 2021-2022 sera organisé avant la fin de l'année scolaire pour remercier nos élèves et encourager l'entraide entre pairs.

La direction